

Images spatiales et projet urbain

La question de la représentation de la ville et du projet urbain a fait ces dernières années l'objet de nombreuses recherches. Les années 1970 ont vu se développer une critique radicale des techniques de visualisation, largement associée à celle d'un urbanisme d'État et ses pratiques technocratiques. Depuis, avec la démocratisation des procédures et la décentralisation administrative, l'essor d'une nouvelle demande a conduit chercheurs et praticiens à s'intéresser de plus près à l'analyse des systèmes de représentation, pour en évaluer notamment l'efficacité dans le cadre des pratiques locales de concertation et de négociation (Lussault, 1995 ; Benaïssa et Pousin, 1999 ; Söderström, 2000). C'est dans la lignée de ces travaux que nous avons décidé d'étudier la place des images spatiales dans le fonctionnement des « collectifs d'énonciation »². Nous empruntons cette notion à Jean-Yves Toussaint (1995) pour désigner des groupes de discussion traitant de la forme et de la réalisation de l'espace, auxquels participent des acteurs d'origines diverses, concepteurs y compris.

Ces collectifs constituent, pour nous, le cadre dans lequel évoluent les images et les acteurs qui sont considérés tantôt comme des émetteurs, des destinataires ou des récepteurs de celles-ci. En reprenant la proposition faite par Marion Segaud et Olivier Ratouis sur Dunkerque (2001), nous avons réparti ces acteurs en deux communautés distinctes : le « groupe local » et les « experts invités ». Sous l'étiquette de groupe local, nous rassemblons l'ensemble des acteurs susceptibles de partager une culture commune ancrée dans des pratiques locales : élus, techniciens des agences d'urbanisme et des municipalités, entrepreneurs et praticiens locaux... Sous l'étiquette d'experts, nous regroupons les spécialistes de la conception urbaine, architectes, urbanistes et paysagistes, invités à participer temporairement aux travaux de ce groupe³.

Cette manière de regrouper les acteurs ne vise pas à définir des identités uniques qui pourraient les caractériser partout, à tout moment. Elle permet de nous interroger sur ce moment de rencontre entre les débats politiques et d'aménagement qui traversent le territoire national et le niveau de l'action locale, moment qui constitue, selon nous, l'un des critères à prendre en compte pour expliquer les attitudes manifestées par les acteurs vis-à-vis des images. Selon notre hypothèse générale, ces dernières sont révélatrices aussi bien des interactions que des barrières entre les conceptions des

acteurs politiques et techniques implantés localement et celles des experts convoqués dans le cadre d'une étude.

À partir de cette opposition, nous avons exploré deux pistes de réflexion. La première concerne les dispositifs d'inscription des images : l'iconique et le verbal. De nombreux auteurs ont insisté sur le grand rôle joué par l'image, sous la forme de plans, dessins et maquettes, dans la transaction entre les acteurs et la mise en forme des projets. Leurs recherches ont été consacrées au rapport privilégié que les praticiens entretiennent avec l'iconique. La première question que nous nous sommes posée est de savoir dans quelle mesure ces praticiens entretiennent également un rapport important avec les images verbales. Car, si l'on cherche à travailler sur les échanges entre les acteurs, l'hypothèse d'une relation différenciée entretenue par ces derniers avec le verbal et l'iconique, incite à s'intéresser au premier autant qu'au second dans la mesure où il est susceptible d'être partagé par l'ensemble des partenaires.

La seconde piste de réflexion concerne le rapport entretenu entre les images et les discours de valeurs défendus dans les groupes locaux. Si l'on accepte l'idée que les collectifs sont des lieux de partage d'images et de valeurs politiques à la fois, alors peut-on expliquer la fabrication et l'interprétation des premières sans se référer aux secondes ? N'est-ce pas sur le fond des valeurs posées localement par le discours politique que l'on peut évaluer l'impact des images dans les collectifs ?

Notre recherche a un caractère exploratoire. À ce titre, nous avons enquêté sur les groupes locaux des communautés d'agglomération de Toulouse et de Rennes et sur celui de la municipalité de Montreuil-sous-Bois. Les experts qui ont interagi avec ces groupes sont des architectes-urbanistes et des paysagistes, tous établis à Paris ou dans sa région. Il s'agit de trois équipes d'architectes retenus pour participer au marché d'études de définition de la ZAC Andromède au nord de Toulouse ; des équipes d'étudiants de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles qui ont fait un bilan des orientations du schéma directeur de 1994 pour le compte de Rennes Métropole ; enfin, des architectes et paysagistes commandités, depuis le début des années 1990, par la municipalité de Montreuil pour le projet de cette ville et la reconversion de l'autoroute 186 en avenue. Le choix de ces terrains s'est effectué dans un double souci : il s'agissait d'avoir une certaine diversité de situations en ce qui concerne les échelles et les temporalités des projets, sans trop compromettre leur comparaison. Les projets analysés ont en commun de porter sur des territoires périphériques impliquant la participation de plusieurs municipalités. Ils se différencient quant à la taille des territoires investis, leurs statuts réglementaire ou opérationnel et, enfin, leurs durées.

L'iconique et le verbal ou l'indispensable médiation

L'iconographie est-elle l'outil privilégié par les acteurs dans leurs négociations et concertations ? Quelle part tient l'image verbale dans la validation d'une représentation commune de l'espace au sein des collectifs d'énonciation ?

Lors de nos enquêtes, il a été frappant de constater le nombre élevé de réticences, résistances ou réserves manifestées par nos interlocuteurs vis-à-vis de l'immédiateté visuelle de l'image spatiale. Celle-ci ne semble pas souhaitée dans un premier temps par certains concepteurs⁴. De

leur côté, les élus et leurs assistants, constituant la maîtrise d'ouvrage urbaine, soulignent le risque de cette immédiateté, qui peut créer des désillusions ou des désaccords parmi les acteurs ou encore détourner l'attention des questions importantes inhérentes au projet politique local. Les situations étudiées sont diverses. Les inscriptions visuelles (plans, maquettes, croquis, coupes, vues perspectives...), comme leurs destinataires (élus, jurys, habitants...), divergent par rapport aux phases des processus repérées et aux enjeux de chaque phase. La composition des collectifs d'acteurs, les cultures et professions de ces derniers, les rôles qu'ils jouent, leurs engagements, intérêts et intentions comptent d'ailleurs pour beaucoup dans l'appropriation de ces inscriptions au sein des collectifs. Cependant, dans les trois cas étudiés, nous avons enregistré partout une crainte que la figuration iconique de l'espace soit de nature à réduire le débat d'idées au lieu de le nourrir. « Si elle est donnée trop tôt, elle risque d'engendrer un faux consensus, parce que le consensus sur l'image n'est pas nécessairement le consensus sur le fond », nous a déclaré l'élu d'une ville de la communauté d'agglomération de Toulouse, qui a suivi de près le marché de définition de la ZAC Andromède. De leur côté, les élus de la municipalité de Montreuil nous ont fait part de la difficulté à concevoir des images compréhensibles par les populations dans le cadre d'un projet local qui place la démocratie participative à son fondement. Ici, le dessin semble présenter un caractère définitif qui le rend souvent victime des contradictions du discours des élus vis-à-vis de leurs administrés. Ces propos ne disent pas que les acteurs veulent ou peuvent se passer des médias de visualisation. Le dessin délivré par l'expert fonctionne comme l'embrayeur de débats, pour reprendre une notion avancée par Lussault (1995)⁵. En revanche, ils révèlent deux faits.

Premièrement, ils font apparaître toute la difficulté à traduire sur le papier des images permettant de spatialiser dans le temps une stratégie portée sur le territoire par un groupe hétérogène d'acteurs, parfois en liaison avec des usagers. Si le dessin peut constituer une réduction créatrice fournissant des références concrètes à l'argumentation et à l'interaction des collectifs, une telle utilisation suppose alors qu'on renonce à voir en lui un projet définitif, pour en faire une proposition provisoire prête à varier dans le temps. Au regard de nos enquêtes, il semble que pour permettre les échanges et amplifier les débats entre les acteurs, il vaut mieux des figures qui laissent plus de marge à l'imagination et à l'incertitude : des schémas informels, des croquis et des dessins de principe, exprimant une possibilité d'évolution. Les élus et les habitants se sentent paradoxalement plus à l'aise avec ces types de rendu, d'une part, parce que de telles figurations ne figent pas les formes spatiales, d'autre part, parce que ces acteurs se sentent familiers avec ces modes de visualisation qui ne demandent pas un degré de technicité trop important ni pour les appréhender ni pour les reproduire. En même temps, ils partagent le point de vue des experts chargés de la mise en forme de l'espace lorsqu'ils apprécient le rôle descriptif et analytique constitutif de savoirs quantifiables de certains rendus techniques, comme les plans de synthèse ou les coupes. Par rapport à l'enjeu communicationnel, ils se montrent beaucoup plus méfiants vis-à-vis des « belles images d'architectes » (scènes vivantes, vues perspectives ou représentations « conceptuelles » tellement abstraites qu'elles apparaissent souvent inintelligibles pour la plupart des acteurs...) et du plan masse qu'ils jugent trop contraignant.

Deuxièmement, le fait que nos interlocuteurs émettent des réserves sur l'immédiateté visuelle des images spatiales indique que l'iconographie n'occupe sans doute pas une place centrale dans leurs transactions. Le projet urbain s'élabore beaucoup dans l'itération orale et par approximations successives, dans le temps, lors des échanges informels et des réunions entre la maîtrise d'ouvrage locale et les experts invités. À ces occasions, l'image iconique n'est pas toujours soumise à l'attention des acteurs et lorsqu'elle l'est, elle est toujours accompagnée de textes ou, le cas échéant, de discours de présentation ou d'explication. Ces discours sont souvent marqués par des formules verbales permettant d'illustrer le regard que les acteurs portent sur l'espace, ce qu'ils envisagent de partager et de faire advenir. Nous avons constaté ce fait notamment dans les rencontres du collectif rennais, où des expressions concernant la configuration globale du territoire – « ceinture verte », « ville territoire » et « ville archipel » – ou certaines de ses parties – « espaces de respiration » ou « espaces urbains agricoles » – sont apparues comme les substituts des images iconiques dans le cadre des échanges entre les étudiants de l'ENSP de Versailles et le groupe local. D'autres images verbales comme « cours urbain », « parc urbain », « boulevard urbain » ou « avenue paysagère », parfois en liaison avec des supports visuels, ont permis de baliser les récits des acteurs présentant les actions et les conceptions spatiales qui se sont confrontées dans les collectifs de Toulouse et de Montreuil.

Tout en étant génériques et la plupart du temps convenues, ces expressions sont loin d'être équivalentes entre elles. Elles renvoient à des espaces aux statuts multiples et aux formes différentes. Si elles font l'objet de débats et de positionnements parfois conflictuels, c'est qu'elles participent à l'affinement progressif de la représentation que les acteurs se font du territoire sur lequel ils agissent. Nous pensons qu'elles ne répondent pas uniquement aux stratégies de séduction des uns ou des autres. Elles jouent le rôle d'instruments maïeutiques capables de faire découvrir aux élus et aux acteurs locaux les potentialités de leur territoire. Elles soutiennent les processus d'imagination des concepteurs et, en même temps, fonctionnent comme des repères par rapport auxquels les autres acteurs évaluent la pertinence des options de projet. Sortes d'images directrices non obligatoirement dessinées à l'avance, elles assurent la cohérence de la démarche collective et, au moins en partie, le processus de formalisation de l'espace.

Notre hypothèse se base donc sur une vision inversée des rapports entre le verbal et l'iconique. Si nous partons bien de l'idée que les images verbales et les images iconiques ne jouent pas le même rôle, nous estimons que ce sont les images verbales qui forment le creuset susceptible de construire un langage partagé par les membres du collectif d'énonciation de l'espace. Les images iconiques sont plus rétives à une appropriation commune pour deux raisons majeures. D'une part, parce que les acteurs ne possèdent pas tous les compétences et la familiarité indispensables pour les appréhender. Ces images sont souvent victimes de la non-symétrie des compétences entre élus, habitants et praticiens. D'autre part, parce que le verbe offre plus de malléabilité que le dessin. En renvoyant à des espaces connus ou largement débattus dans l'actualité, tout en restant flous, il laisse plus de place à l'imagination et à l'interprétation. Aussi, durant les transactions, les acteurs s'entendent plus facilement sur un mot que sur une image matérialisée dans un média visuel, tout en chargeant ce mot de significations différentes.



Fig. 1. Le plan général du quartier proposé par l'équipe TGT insiste sur la définition des espaces publics : les « cours urbains » et la « coulée verte ». (Source : TGT et associés – Coplan Ingénierie, Rendu 2^e phase du marché de définition : « Les cinq cours d'Andromède », 20 novembre 2003).

Images d'espaces et discours de valeur

Les collectifs d'énonciation que nous avons étudiés sont configurés comme des espaces de discussion et de persuasion dans lesquels s'élabore le projet politique local ayant trait au territoire. Comme dans d'autres sphères de l'action politique, il s'agit, pour les acteurs du collectif, de se mettre d'accord sur un certain nombre de valeurs au nom desquelles ils peuvent mener l'action.

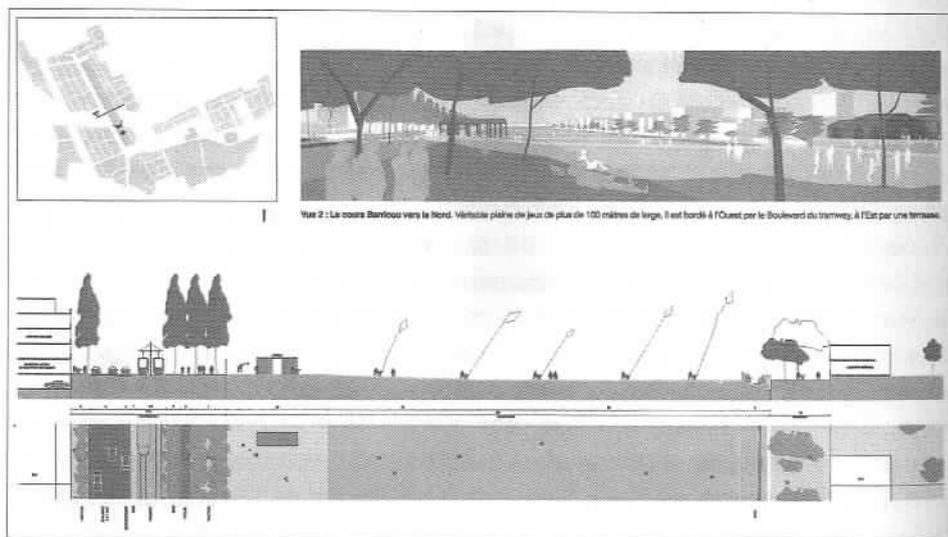
À Toulouse, par exemple, les acteurs du groupe local se sont référés à une « charte » qui nous a été présentée de façon positive comme l'aboutissement d'une discussion et d'une concertation ouvertes : « cohésion sociale », « sûreté urbaine », « ville ouverte » représentent quelques-uns des objectifs politiques négociés et inscrits dans cette charte. À Rennes, le projet territorial s'est construit sur les notions partagées d'« équité », d'« équilibre », de « solidarité ». À Montreuil, les discussions ont également porté sur des valeurs telles que l'« identité », la « démocratie participative », la « solidarité », qui ont été précisées au fur et à mesure des échanges entre les concepteurs et les élus. Dans les trois cas, nous avons assisté à la production de discours de valeur, souvent imprégnés des thèmes portés par l'actualité de la scène politique. Les thèmes de l'insécurité, de la cohésion sociale et de la mixité culturelle, tels qu'ils ont été introduits dans le programme de la ZAC Andromède par le collectif toulousain, en constituent un bon exemple⁶. Ce sont ces discours qui ont permis de situer les actions des acteurs, de les unir dans une projection dans l'avenir, de fédérer et de justifier leurs projets.

Dans ces conditions, peut-on poser la question de la fabrication et de l'interprétation des images spatiales sans la lier à celle des discours de valeur dominant dans chaque situation locale ?

Nos enquêtes démontrent qu'il existe bien un véritable rapport entre ces discours et ces images. Il apparaît, d'abord, que les experts convoqués s'approprient des valeurs mises en avant par les groupes locaux pour construire leurs récits d'espace⁷. Ensuite, que ces groupes cherchent à retrouver dans les images délivrées par les experts les valeurs qu'ils partagent et auxquelles ils s'identifient. Ainsi, l'image verbale et iconique du « cours urbain » (Fig. 1 et 2), proposée par l'équipe TGT dans le cadre du marché de définition de la ZAC Andromède, devient pour les acteurs locaux synonyme de « lien social ». A contrario, l'image d'une nouvelle centralité à l'échelle métropolitaine, matérialisée dans le « parc urbain » proposé par l'équipe Devillers (Fig. 3), est ressentie « compte tenu de son ampleur et de sa vocation à accueillir des événements d'importance », comme « un espace difficile à sécuriser [qui] pourrait devenir un lieu d'extraterritorialité subi par les résidents⁸ ». Elle est donc jugée inapte à concrétiser la valeur/objectif de « sûreté urbaine » mise en avant dans la charte commune.

De la même manière, à Montreuil, les images des architectes et des paysagistes sont reçues par les élus comme dépositaires et révélatrices de la valeur d'« identité », qui semble structurer le récit local. L'image des « mûrs à pêches » révèle la mémoire collective de Montreuil aux yeux de son concepteur, le paysagiste Corajoud, et de son auditoire local. D'autres images, au dire de nos interlocuteurs, sont abandonnées probablement parce qu'elles sont ressenties comme inadéquates à cette quête d'une expression identitaire. Le « ring » (Fig. 4) est perçu comme une « référence étrangère », germanique, par le maire. Le « boulevard urbain » est apparu également inapproprié dans la mesure où la quête d'identité de la ville de Montreuil se cristallise dans l'opposition à la capitale. Et la figure du boulevard est étroitement associée à l'espace parisien.

Fig. 2. Chaque « cours urbain » de l'équipe TGT fait l'objet d'une planche comprenant plan, coupe et vue perspective au dessin schématique. Dans le cours « Barricou », des silhouettes d'usagers occupent un espace végétal et aérié. (Source : TGT et associés - Coplan Ingénierie, Rendu 2^e phase du marché de définition : « Les cinq cours d'Andromède », 20 novembre 2003).



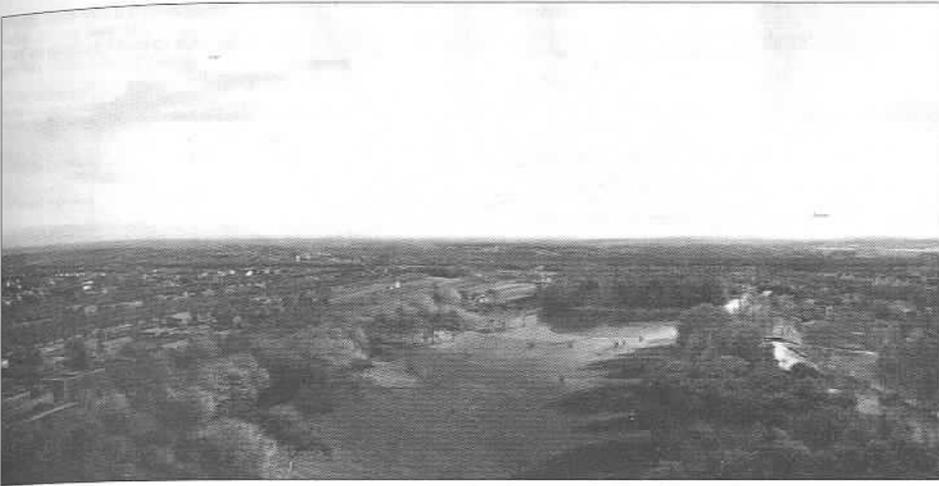


Fig. 3. La vue à vol d'oiseau sur le « parc urbain » proposé par l'équipe Devillers donne une vision hyperréaliste de l'espace projeté. Un vaste espace végétal est entouré de petits bâtiments évoquant l'architecture régionale. De nombreuses silhouettes d'utilisateurs occupent l'esplanade centrale autour d'un lac et du canal. Au fond : les nouvelles usines Airbus. Deux avions planent sur le quartier. (Source : Équipe Devillers et associés, Site et Cité, OGI, Schlumberger-Guedj, Rendu 2^e phase du marché de définition : « Le Parc Andromède », 20 novembre 2003).

Ces propos nous font penser que l'appropriation des images spatiales par les acteurs est en partie orientée par les discours de valeurs dominant dans chaque situation locale et donc par les imaginaires de vérité qui structurent ces discours⁹. En suivant Patrick Charaudeau (2005), nous avons regroupé ces discours selon leur appartenance à trois grands types d'imaginaires : la « tradition », la « modernité » et la « souveraineté populaire », qui agissent et se marient différemment dans les trois situations étudiées.

À Montreuil, par exemple, nous avons pu observer une prédominance des imaginaires de la tradition et de la souveraineté populaire. Le discours sur « l'identité montreuilloise » qui insiste sur l'histoire urbaine et la mémoire collective se lie au premier. Le discours sur la « globalité » et sur la « concertation » des actions d'aménagement, avec sa mise en scène des « luttes urbaines », participe du second. Or, il faut bien constater que les diverses images spatiales proposées sont appropriées et jugées, puis maniées par les élus, enfin validées ou abandonnées, selon leur capacité à donner corps à ces imaginaires qui structurent le système de représentations du groupe local¹⁰. Seulement, durant les dernières années, en rapport avec l'évolution du débat national, il y a un déplacement d'imaginaire : le tramway, qui réunit à la fois modernité, technologie, écologie et un certain idéal de société, en témoigne. En s'inscrivant dans la longue durée, le projet de Montreuil fait ici apparaître la corrélation entre les imaginaires opérant localement et les débats d'idées qui dépassent l'échelle locale. La succession d'images spatiales mobilisées pour faire tenir le projet dans le temps évoque en effet les termes d'un débat national en mutation constante. D'abord, c'est le « ring », le « boulevard urbain » : figure ancrée dans l'idéologie de la reconstruction de la ville européenne, de la typo-morphologie, de l'histoire urbaine caractérisant les années 1980. Ensuite,

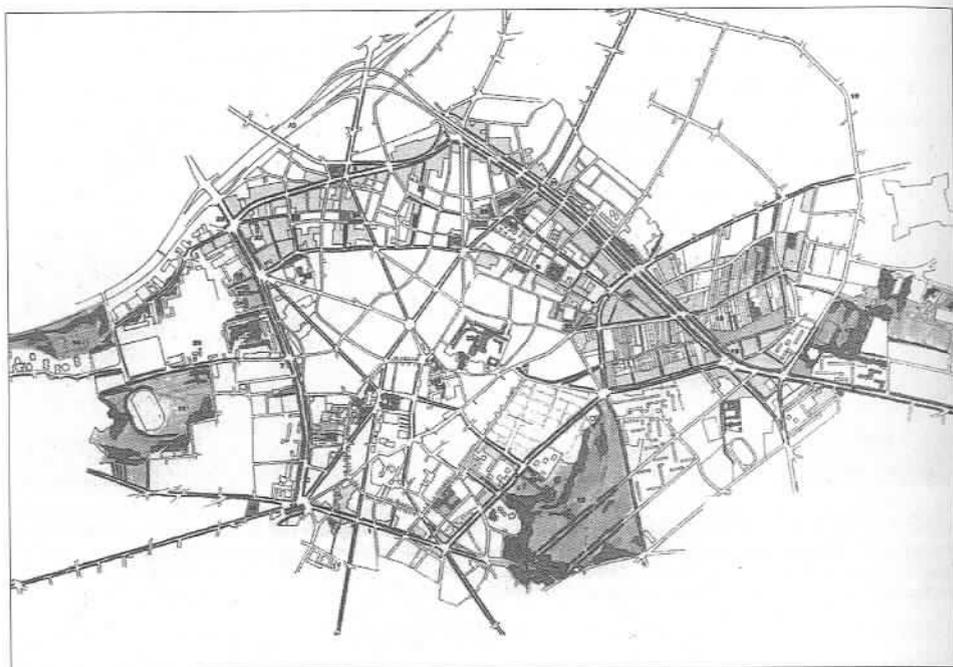


Fig. 4. Plan d'ensemble des espaces publics et des terrains urbanisables ». Devillers propose la création d'un boulevard urbain circulaire, un « ring », qui relie les quartiers entre eux en même temps qu'avec le centre de la ville
(Source: Agence Christian Devillers).

c'est « l'avenue paysagère » qui adopte l'engouement pour le paysage des années 1990. Enfin, cette avenue devient « intercommunale » au moment où la question de l'intercommunalité prend le devant de la scène¹¹.

À Toulouse, c'est l'imaginaire de la modernité qui domine. Chaque acte d'aménagement est rapporté au projet de l'avion Airbus A380, symbole de la force d'innovation de l'industrie européenne face à l'Amérique. Le discours des acteurs locaux met en avant l'idée d'une innovation dans l'urbanisme toulousain (avec le lancement inédit d'un marché de définition, l'organisation de séminaires et de voyages d'études pour les élus, l'ouverture à des expertises externes...) et la lie à la démarche novatrice entreprise dans le domaine aéronautique. Pour ces acteurs, il s'agit de développer et d'innover, puis de donner à voir le développement et l'innovation, comme on le fait dans les industries de pointe¹². C'est ainsi que dans leurs récits ils insistent sur la rupture opérée par rapport aux pratiques urbanistiques plus anciennes : ils récusent les lotissements et la ville fabriquée par la promotion immobilière... et comptent sur les ressorts d'un nouvel urbanisme environnemental et durable dans une agglomération où toute politique urbaine ambitieuse apparaît comme absente depuis 1971, lorsque Pierre Baudis a conquis la mairie de Toulouse essentiellement sur le rejet du Mirail, œuvre et fierté du maire sortant Louis Bazerque. Aussi, ce discours revient à donner une valeur positive au moment présent en comparaison au passé. Les notions d'efficacité, de compétence et de volonté d'agir le nourrissent. Parallèlement, d'autres imaginaires sont mis à contribution pour composer

avec des groupes d'opinion différents. Ainsi, celui de la tradition apparaît dans la revendication d'une « identité du pays » et de « l'âme villageoise » des petites villes entourant Toulouse, destinées à accueillir les nouveaux programmes.

Peut-on reconnaître ces discours et ces revendications dans la production des experts invités? L'analyse de la perspective du grand parc dessinée par l'équipe Devillers (illustration 3) permet de répondre par l'affirmative. En effet, l'usine et l'avion sont désormais une réalité dans le paysage toulousain. Mais le choix d'afficher leurs silhouettes dans cette vue à vol d'oiseau ne répond-elle pas également aux attentes d'un groupe local qui identifie son action d'aménagement à l'innovation de l'industrie aéronautique, perçue collectivement comme la source de la richesse et de la fierté locale? La couleur rose des briques et des tuiles des toits des bâtiments n'évoque-t-elle pas, quant à elle, cette « identité du pays » défendue à de multiples reprises par les membres de ce même groupe local?

Le fait que cette image n'a pas été choisie par le commanditaire n'enlève rien au fait qu'elle évoque par un jeu analogique d'annonces (de signaux, de références) le monde de représentations idéales sur lequel l'action commune a pu se bâtir: l'idée d'un développement urbain et industriel qui se marie harmonieusement avec la qualité environnementale et la sauvegarde des racines locales. Certes, il s'agit d'une image « incantatoire » puisqu'elle donne à voir un espace idyllique et constitue la promesse d'un avenir heureux et prospère. Comme d'autres scènes d'ambiances et d'environnements urbains, qui s'adressent tantôt au maître d'ouvrage ou à un jury (à Toulouse) tantôt à la population dans son ensemble (à Montreuil), elle tente de refléter le regard de son destinataire. Avant de discuter de l'action d'une telle image au sein des collectifs, nous pouvons affirmer que les attentes et les valeurs identitaires du groupe local peuvent modifier la nature de l'image utilisée par l'expert.

L'image agent

Le fait que des images interpellent les acteurs au nom des valeurs qu'ils partagent n'est probablement pas sans conséquences. Ce faisant, ces icônes confèrent aux imaginaires de vérité, par nature instables et fragmentés, une clarté qui n'est pas celle de l'explication, mais celle du constat.

Roland Barthes a déjà décrit ce processus de « naturalisation » opéré par certaines images (Barthes, 1957). Par le biais de la figure du « parc urbain » et des scènes vivantes qui l'accompagnent (Fig. 5), les idéaux de « lien social », d'« équilibre entre espace bâti et nature » et de « ville ouverte », visés par le collectif toulousain, seraient en quelque sorte naturalisés, c'est-à-dire extraits des débats et rendus évidents aux yeux de tout le monde, transformés en faits. Certes, ce passage n'est pas automatique et dépend de la capacité de ce genre d'images à convaincre. Il dépend de leur faculté à intégrer et soutenir les discours de valeur portés par les groupes locaux sans faire tomber le mythe qui projette et unit les acteurs de ces groupes dans un avenir heureux. Dans le cadre de notre recherche, nous en avons repéré un certain nombre qui ont réussi ce passage et d'autres qui ont échoué, parce qu'elles ont été reçues comme des contrevérités ou, en tout cas, comme porteuses d'une vérité faussée¹³. Mais peu importe. Ces images agissent. Elles peuvent séduire. En insistant sur l'appréciation personnelle et sensible des environnements et des ambiances urbaines, elles



Fig. 5. L'image de synthèse du « Campo » proposée par l'équipe Devillers. Cette icône fait apparaître un espace urbain conviviale, vivant, heureux. (Source : Équipe Devillers et associés, Site et Cité, OGI, Schlumberger-Guedj, Rendu 2^e phase du marché de définition : « Le Parc Andromède », 20 novembre 2003).

permettent d'articuler une géographie seconde, poétique, à l'ordre primaire, c'est-à-dire fonctionnaliste, du projet¹⁴. De plus, au vue des résultats de notre analyse, elles intègrent le monde de représentations locales et participent ainsi à la stabilisation de ce monde.

Ce résultat d'analyse nous permet alors de critiquer la position de Toussaint, pour qui la finalité du travail des concepteurs réside dans la mise en forme de l'espace, selon une division des tâches quelque peu rigide. Selon cet auteur, la tâche de l'architecte, de l'urbaniste ou du paysagiste consiste essentiellement dans la production de l'image iconique rendant compte des caractéristiques plastiques de l'espace. Notre enquête atteste, au contraire, que les experts de la conception, avec leurs images spatiales, participent à une rationalisation discursive plus générale qui a pour fin la légitimation de l'action politique locale. Leurs images d'espaces intègrent en elles-mêmes la dimension politique de la commande et, ce faisant, font apparaître ces experts sous un double jour : à travers leur compétence de concepteur et pour leur activité de médiateur, voire de communicateur. Nous rejoignons ici la thèse de Lussault qui a largement insisté sur le rôle important attribué à l'urbaniste dans la construction collective d'une vision de l'opération d'aménagement conforme aux attentes dominantes. Par rapport à cette thèse, notre travail permet cependant de faire deux précisions.

D'une part, les médias de visualisation ne sont pas les vecteurs fondamentaux pour parvenir à composer cette vision consensuelle de l'opération. Nous l'avons dit plus haut, dans l'itération orale entre acteurs, les énoncés verbalisant l'espace s'avèrent des outils de contrôle irremplaçables du champ communicationnel. L'usage répété de belles métaphores, euphémismes et autres

expressions verbales percutantes (« ville archipel », etc.) répond sans doute au même objectif de « clarté persuasive » que la composition et la présentation d'images iconiques.

D'autre part, dans les collectifs, l'expert-concepteur, détenteur de la compétence à visualiser le projet, n'assure pas tout seul le rôle de médiateur entre les parties. Les configurations d'acteurs que nous avons rencontrées sont diverses et chaque fois ce rôle a été partagé par des acteurs aux profils différents¹⁵. Si l'on accepte l'hypothèse que le verbe est un outil de médiation important, alors le spectre d'acteurs potentiellement aptes à jouer ce rôle s'élargit. Ainsi, à Montreuil, ce sont les élus qui ont recherché, et ce dès le début du projet, le plus grand dénominateur commun susceptible de fédérer des résidents aux opinions forcément hétérogènes. Cet « horizon d'attente » des populations, envisagé par les élus, les a conduit à recadrer sans cesse, avec leurs assistants, les images délivrées par les concepteurs. Certains mots ont été censurés et remplacés par d'autres jugés plus consensuels, certains dessins ont été retravaillés par des agences de communication avant leur présentation publique. De la même manière, à Rennes, un élu a justifié le choix de l'image « espace urbain agricole », en soutenant qu'elle était susceptible de créer une réaction positive aussi bien auprès des agriculteurs que chez les « urbains ».

Pour conclure, l'opposition entre le groupe local et les experts, posée comme hypothèse au départ de cette recherche, s'est confirmée au fur et à mesure de l'étude et de manière parallèle dans chacun des terrains. L'observation des images spatiales a permis de repérer que cette opposition se situe à deux niveaux différents.

D'abord celui du mythe, des imaginaires et des valeurs du discours politique qui donne une coloration particulière à chacune des situations et qui constitue la véritable épaisseur du groupe local. Ces éléments sont suffisamment forts pour que l'on puisse parler de « culture commune » à l'œuvre dans la construction des représentations des acteurs. Notre travail montre que les images spatiales en sont constamment imprégnées. Elles sont reçues comme depositaires et révélatrices des valeurs identitaires auxquelles adhèrent les membres des groupes locaux. Les attentes des élus, notamment, modifient la nature de l'image utilisée par les experts et peuvent être reconnues dans l'image elle-même. C'est en vertu de cette exhibition des imaginaires opérant localement qu'elles peuvent sans doute faire l'objet d'une opinion consensuelle au sein des groupes.

Le deuxième niveau d'opposition est celui des dispositifs d'inscription des images : alors que les élus et leurs assistants participent activement, avec les experts, à la construction et à la sélection des images verbales, la collaboration est moins fructueuse lors de la fabrication des images iconiques. Les rôles des acteurs ne sont pas si cloisonnés qu'on aurait pu le croire. Mais dans le cas des images iconiques, l'échange semble moins important. Les images verbales sont au contraire susceptibles d'être partagées par l'ensemble des partenaires. Elles semblent jouer deux rôles. D'abord, elles forment une part de la substance du projet du collectif d'énonciation. Ensuite, par rapport aux images iconiques, elles apparaissent comme leur substitut dans le cadre des échanges entre les praticiens et les élus qui se les approprient facilement. Notre recherche fait ici apparaître un paradoxe : si l'opposition entre les praticiens et les élus s'est confirmée dans la mesure où ces derniers sont inégaux devant les outils et les compétences des professionnels, ceux-ci possèdent bien la capacité à intégrer le discours politique dans le travail de spatialisation des territoires urbains.

1. Enrico Chapel est le responsable scientifique de la recherche. Nous remercions T. Evette, A. Varcin et P. Weidknet pour leur participation à notre travail, ainsi que tous les acteurs qui nous ont accordé du temps pour un entretien ou nous ont permis de suivre leur activité.
2. Nous appelons « images spatiales » les représentations, qu'elles soient iconiques ou verbales, qui concernent le statut et la forme de l'espace, en l'état actuel ou projeté, et qui circulent parmi les acteurs.
3. Nous les différencions des personnes qui ont reçu la même formation qu'eux mais qui exercent leur activité au sein du groupe local. Plus que leurs compétences, c'est leur position de personne extérieure à ce groupe, non imprégnée des mythes particuliers de celui-ci, qui nous intéresse.
4. C'est le cas d'Alvaro Siza qui « a avant tout souhaité converser avec le maire », d'après nos interlocuteurs de Montreuil.
5. Suite à sa vision, les acteurs du collectif réagissent, se positionnent, se projettent.
6. Dans un territoire massivement investi par le sentiment d'insécurité et le phénomène des résidences fermées, le thème de l'insécurité représente sans doute un critère utile à l'action. Mais, sa dramatisation par les médias lors de la campagne présidentielle de 2002 - au moment où les pièces du programme d'Andromède étaient en train de se composer - ne serait-elle pas à l'origine de la décision d'élever la « sécurité urbaine » au statut de principe fondateur, au point de charger un expert (la société SURETIS) de son suivi tout au long du processus? Comme la place donnée à l'idéal de la cohésion sociale, celle prise par la sécurité dans le processus d'aménagement du nouveau quartier toulousain s'inscrit bien dans l'« air du temps ».
7. Nous devons cette notion de « récits d'espace » à Michel de Certeau (1990).
8. CAGT et SEM Blagnac Constellation, ZAC *Andromède* et base de loisirs Pinot Barricou, voirie primaire. *Etudes de définition. Analyse des propositions de programme et synthèse*. Annexes, juin 2003, non paginé.
9. Nous adoptons ici la définition d'« imaginaire de vérité » donnée par Patrick Charaudeau (2005, p. 145-161), selon qui l'imaginaire est de l'ordre du vraisemblable, c'est-à-dire de ce qui est toujours possiblement vrai.
10. En disant cela, nous ne voulons pas dire que le choix des images dépend uniquement de leur conformité aux valeurs du discours politique local. D'autres paramètres sont à prendre en compte pour expliquer les choix des commanditaires dans les diverses situations étudiées : les contraintes économiques, les critères de faisabilité et bien d'autres.
11. Les images utilisées dans les deux autres cas étudiés évoquent de la même manière l'état de la réflexion urbaine en France et à l'étranger. L'importance du débat sur la périphérie, l'étalement urbain et la « ville diffuse », apparaît (sujet : importance du débat) à la fois dans la tentative récente de mise en forme du modèle territorial rennais et dans celle de réconcilier densité urbaine et paysage, ville et agrément de la nature, dans les nouveaux quartiers de la périphérie toulousaine.
12. « Aéroconstellation sera une vitrine technologique, il faut une vitrine urbanistique, ce sera *Andromède* », annonce le maire de Blagnac lors d'une réunion d'élus, le 19 avril 2001.
13. C'est le cas de celles que nous sommes en train de discuter, mais aussi d'une autre que nous avons rencontrée à Montreuil où le projet du tramway prend place dans une grande scène vivante. Ici le média visuel met en scène un projet qui garantit apparemment la meilleure cohabitation possible entre piétons, cyclistes et automobilistes. Le trottoir se transforme en « agora » où de nombreux habitants se regroupent, exprimant ainsi un des socles de la politique montreuilloise : la solidarité.
14. Les scènes vivantes notamment permettent aux élus et aux autres acteurs locaux de se « promener métaphoriquement » dans les lieux projetés et ainsi de se les approprier.
15. Elus, assistants à la maîtrise d'ouvrage... Il est vrai, par contre, que dans cette médiation les concepteurs sont constamment sollicités en tant que porteurs d'une rationalité et d'une compétence technique réputées irréfutables.

Bibliographie

- Barthes R., *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957.
- Benaïssa A. et Pousin F., « Figuration et négociation dans le projet urbain », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 2/3, 1999, p. 119-134.
- Boudon P., (éd.), *Langages singuliers et partagés de l'architecture*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Charaudeau P., *Le discours politique*, Paris, Vuibert, 2005.
- De Certeau M., *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.
- Lussault M., « La ville clarifiée. Essai d'analyse de quelques usages carto-iconographiques en œuvre dans le projet urbain », dans Cambrezy L. et De Maximy R., *La Cartographie en débat. Représenter ou convaincre*, Paris, Orstom-Khartala, 1995, p. 157-193.
- Lussault M., « Images (de la ville) et politique (urbaine) », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 73, n° 1, 1998, p. 45-53.
- Pousin F., (éd.), *Figures de la ville et construction des savoirs. Architecture, urbanisme, géographie*, Paris, CNRS éditions, 2005.
- Ratouis O. et Segaud M., « De la maîtrise d'ouvrage au collectif d'énonciation : proposition pour une nouvelle approche de la production territoriale locale », *Espaces et Société*, n° 105-106, 2001, p. 127-145.
- Söderström O., *Des images pour agir. Le visuel en urbanisme*, Lausanne, Payot, 2000.
- Toussaint J.-Y., « Le collectif d'énonciation de l'espace ou l'histoire des acteurs que cachait l'architecte », *Les Cahiers du LAUA*, n° 3, 1995, p. 7-20.